

TOURISME RESPONSABLE : GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Le touriste responsable ne voyage pas comme les autres, mais mieux que les autres.

Il encourage le développement économique en achetant des producteurs locaux et en préservant les ressources culturelles et naturelles du milieu qu'il visite.

QUELQUES GESTES SIMPLES POUR BIEN PROFITER DE VOTRE PASSAGE AU KAMOURASKA

- > **Le fleuve** : Les feux de grève et le camping au bord du fleuve ne sont pas autorisés.
- > **Zones fragiles** : Merci de respecter les zones protégées et la biodiversité, qui sont essentielles à l'équilibre de la faune et de la flore.
- > **Gestion des déchets** : Rapportez avec vous ou déposez dans une poubelle tous vos déchets non biodégradables.
- > **Milieu agricole** : Pour une cohabitation harmonieuse, merci de faire preuve de compréhension et de vigilance lors de vos déplacements. Les agriculteurs garnissent nos tables et façonnent notre paysage.
- > **Animaux domestiques** : Les chiens doivent être tenus en laisse et sous surveillance. De plus la personne responsable doit ramasser les excréments de son animal.
- > **Avec la population** : Prenez le temps de jaser avec les gens d'ici, tout en respectant les propriétés privées.

SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

TOILETTES PUBLIQUES

- Halte routière municipale
53-A, route 132 Ouest

ESPACE DE STATIONNEMENT POUR VOITURE ET VR (durée limitée)

- Halte routière municipale (stationnement de nuit interdit)
53-A, route 132 Ouest

SITE À PROTÉGER SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

- Le marais salé de la Grande-Anse
10, route du Quai

LA POCATIÈRE

TOILETTES PUBLIQUES

- Refuge du site récréatif
9^e rue boulevard Desrochers

- Ancien aréna
9^e rue boulevard Desrochers

- Parc intergénérationnel Desjardins
829, 9^e Rue Boulevard Desrochers

- Parc du secteur Ouest
Rue des Pruniers

ESPACE DE STATIONNEMENT POUR VR (durée limitée)

- Centre Bombardier
600, 9^e Rue Boulevard Desrochers

WI-FI GRATUIT

- 4^e avenue Painchaud

STATIONS DE VIDANGES DES EAUX USÉES

- Centre Bombardier (sortie Sud du stationnement)
600, 9^e Rue Boulevard Desrochers

SITE À PROTÉGER SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

- Le marais salé de la Grande-Anse
10, route du Quai

SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH

ESPACE DE STATIONNEMENT POUR VOITURE (durée limitée)

- Sentiers d'Ixworth
95, chemin d'Ixworth

- Club Hiboux
21, route du Collège

- Église
20, rue de l'Église

ESPACE DE STATIONNEMENT POUR VR (durée limitée)

- Sentiers d'Ixworth
95, chemin d'Ixworth

- Club Hiboux
21, route du Collège

- Église de St-Onésime
20, rue de l'Église

WI-FI GRATUIT

- Bureau municipal
12, rue de l'Église

SITE À PROTÉGER SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

- Les sentiers d'Ixworth
95, chemin d'Ixworth

RIVIÈRE-OUELLE

TOILETTES PUBLIQUES

- Parc Casgrain
Au coin de la route 132 et du chemin du Sud-de-la-Rivière

- Quai de la Pointe-aux-Orignaux
Chemin de l'Anse des Mercier

- Plage de la Cinquième-Grève Est
Chemin de la Cinquième-Grève Est

ESPACE DE STATIONNEMENT POUR VOITURE (durée limitée)

- Salle du Tricentenaire
111, rue de l'Église

- Église de Rivière-Ouelle
102, rue de l'Église

WI-FI GRATUIT

- Salle du Tricentenaire
111, rue de l'Église

- Église de Rivière-Ouelle
102, rue de l'Église

SAINT-PACÔME

ESPACE DE STATIONNEMENT POUR VOITURE (durée limitée)

- Sud de l'église
27, rue Saint-Louis

- Stationnement en face de l'église
Rue Galarneau

- Bureau municipal
27, rue Saint-Louis

ESPACE DE STATIONNEMENT POUR VR (durée limitée)

- Sud de l'église
27, rue Saint-Louis

- Stationnement en face de l'église
Rue Galarneau

- Bureau municipal
27, rue Saint-Louis

WI-FI GRATUIT

- Bureau municipal
27, rue Saint-Louis

SAINT-GABRIEL-LALEMENT

Aucun service disponible

SAINT-DENIS-DE LA BOUTELLERIE

TOILETTES PUBLIQUES

- Parc Bellevue
Adresse non-disponible

- Chapelle de la Grève
19, chemin de la Grève

- Parc de la Halte Bleue
Chemin de la grève Est

ESPACE DE STATIONNEMENT POUR VOITURE (durée limitée)

- Complexe municipal
5, route 287

- Stationnement
2, route de l'Église

ESPACE DE STATIONNEMENT POUR VR (durée limitée)

- Stationnement
2, route de l'Église

WI-FI GRATUIT

- Complexe municipal
5, route 287

- Chapelle de la Grève
19, chemin de la Grève Ouest

- Presbytère de la Grève
19, chemin de la Grève Ouest

SITE À PROTÉGER SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

- Les berges du fleuve (zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO))

SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI

WI-FI GRATUIT

- Maison de la culture Léo-Leclerc
11, côte de l'Église

MONT-CARMEL

TOILETTES PUBLIQUES

- Halte-Bretagne
À l'intersection de la route 287 et du Parc linéaire Monk

- Resto-Parc
54, Bois-Francis

KAMOURASKA

TOILETTES PUBLIQUES

- Quai de Kamouraska
Avenue Leblanc

- Centre d'Art de Kamouraska
111, avenue Morel

- Bureau d'accueil touristique de Kamouraska
69-A, avenue Morel

- Berceau de Kamouraska
Route 132 à 2 km à l'est du village

ESPACE DE STATIONNEMENT POUR VOITURE (durée limitée)

Le stationnement de nuit est interdit sur l'ensemble du territoire de la municipalité de Kamouraska.

- Quai de Kamouraska
Avenue Leblanc

- Centre d'Art de Kamouraska
111, avenue Morel

- Stationnement public
73, avenue Morel

- Stationnement public
Avenue Leblanc

ESPACE DE STATIONNEMENT POUR VR (durée limitée)

Le stationnement de nuit est interdit sur l'ensemble du territoire de la municipalité de Kamouraska.

- Centre d'Art de Kamouraska
111, avenue Morel

SITE À PROTÉGER SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

- Aucun feu et pas de camping sur le bord du fleuve

- Les berges du fleuve (zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO))

SAINT-PASCAL

TOILETTES PUBLIQUES

- Parc Ernest Ouellet
604, avenue Martin

- Bureau d'information touristique
215, rue Rochette

- Parc des 7 chutes
991, rang 4 Ouest

- Montagne à Coton
175, rue Varin

ESPACE DE STATIONNEMENT POUR VOITURE (durée limitée)

- Stationnement
175, rue Varin

- Hôtel de ville
465, Rue Taché

- Parc des 7 chutes
991, rang 4 Ouest

- Montagne à Coton
175, rue Varin

- Centre sportif
420, rue Notre Dame

ESPACE DE STATIONNEMENT POUR VR (durée limitée)

- Stationnement
175, rue Varin

- Parc des 7 chutes
991, rang 4 Ouest

- Montagne à Coton
175, rue Varin

- Centre sportif
420, rue Notre Dame

WI-FI GRATUIT

- Bureau d'information touristique
215, Rue Rochette

- Hôtel de ville
465, rue Taché

STATIONS DE VIDANGES DES EAUX USÉES

- Station vidanges eaux usées
175, rue Varin

SERVICES D'EAU POTABLE POUR VR

- 175, rue Varin

SITE À PROTÉGER SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

- Parc des 7 chutes
991, rang 4 Ouest

SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA

WI-FI GRATUIT

- Salle municipale
321, rue de l'Église

- Local intergénérationnel
4, rue du Couvent

STATIONS DE VIDANGES DES EAUX USÉES

- Garage municipal
153, route du Petit-Moulin

SAINT-GERMAIN

SITE À PROTÉGER SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

- La plage
Les battures du fleuve

SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA

ESPACE DE STATIONNEMENT POUR VOITURE (durée limitée)

- Stationnement en face de l'Église
Rue du Couvent

WI-FI GRATUIT

- Salle municipale
531, rue de l'Église

SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA

TOILETTES PUBLIQUES

- Église
297, rue Principale Est

SAINT-ANDRÉ-DE-KAMOURASKA

TOILETTES PUBLIQUES

- Parc de l'Ancien quai
Rue du Quai

- Parc de la Madone
61, chemin de la Madone

ESPACE DE STATIONNEMENT POUR VOITURE (durée limitée)

- Église
2, rue du Cap

- Bureau municipal
122, rue municipale

ESPACE DE STATIONNEMENT POUR VR (durée limitée)

- Église
2, rue du Cap

- Bureau municipal
122, rue municipale

SITE À PROTÉGER SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

- Les sentiers du Parc de l'ancien quai

SAINT-ALEXANDRE-DE-KAMOURASKA

ESPACE DE STATIONNEMENT POUR VOITURE (durée limitée)

- Complexe municipal
629, route 289

- Pavillon sportif
635, route 289

WI-FI GRATUIT

- Complexe municipal
629, route 289

- Pavillon sportif
635, route 289